

**École polytechnique
Université de Montréal**

**Projet en prévention
TI-320**

Document-2-Esquisse préliminaire

Certificat de technologies avancées
en prévention des incendies

Service de l'éducation permanente

Yvon Crevier

Automne 2020

2.0 Esquisse du projet de prévention

Pour tout projet de consultation, de modification d'une structure décisionnelle ou pour la planification des ressources dans une entreprise ou une organisation, un plan préliminaire doit être rédigé en vue de son acceptation.

L'esquisse demandé dans le cours projet de prévention vise ce même objectif et donc à faire connaître les principaux aspects de l'étude envisagé, à préciser le sujet, à expliquer l'opportunité ou la problématique de traiter ce sujet, à définir le ou les objectifs, à déterminer la démarche méthodologique qui sera utilisée et les échéances de manière à conclure un plan de travail.

Le document doit comprendre cinq parties :

- ***2.1 L'analyse organisationnelle;***
- ***2.2 La délimitation précise du sujet;***
- ***2.3 La clarification du mandat;***
- ***2.4 L'élaboration du plan de travail;***
- ***2.5 L'échéancier des travaux.***

2.1 L'analyse organisationnelle (QUI)

L'analyse organisationnelle sert à présenter l'organisation à l'étude et son environnement. Elle doit permettre de comprendre la structure de l'organisation, les influences internes et externes qui s'exercent sur elle tant au point de vue politico-juridiques, économiques ou sociales et la place du sujet dans cette organisation.

Les éléments de l'analyse doivent couvrir les éléments énumérés dans les objectifs spécifiques à savoir plus précisément :

- ***La mission de l'organisation.***
- ***L'organigramme de l'organisation.***
- ***Les ressources humaines, matérielles et financières.***
- ***Les produits ou services visés.***
- ***La clientèle.***
- ***Les éléments de production ou l'organisation des services.***
- ***Les résultats généraux en termes statistiques.***
- ***Le territoire (régional, national ou international).***
- ***L'âge de l'organisation.***
- ***Les influences externes.***

On doit pouvoir dans cette partie de l'analyse bien situer le sujet dans l'organisation, le degré d'influence ou de support requis et les éléments d'informations permettant de cibler les interventions à faire.

Généralement l'analyse de l'organisation permet d'identifier la problématique et les opportunités ; elle est essentielle pour situer le cadre d'intervention.

2.2 Délimitation précise du sujet (QUOI)

La présente partie de l'esquisse vise à identifier le plus précisément possible les diverses composantes factuelles, techniques et administratives du sujet à l'étude.

Par exemple si le sujet porte sur une étude régionale, il faut décrire brièvement la notion de regroupement régional, les intervenants impliqués, les avantages ou désavantages de l'organisation, etc.

Bien comprendre le sujet et l'identifier, c'est voir de façon précise la réalité qu'on doit analyser.

2.3 Clarification du mandat (POURQUOI)

En partant du sujet, il s'agit clarifier le mandat et d'en expliquer la portée en vue à la fois de préciser l'angle avec lequel on va aborder le sujet et les raisons qui nous amènent à cette analyse. S'agit-il d'une approche explicative (description objectives des faits) ou d'une approche critique (Questionnement des faits).

La présente partie de l'esquisse vise donc à clarifier comment on voit la situation à priori et quels sont les objectifs à atteindre.

Dans l'exemple d'une étude régionale les objectifs pourraient être d'étudier une partie seulement d'une entente régionale parce que les éléments sont trop nombreux pour faire une analyse complète,

Le mandat permet de poser les limites de l'analyse et d'énoncer les attentes de part et d'autre.

2.4 Élaboration du plan de travail (COMMENT)

Après avoir identifié l'entreprise, préciser le sujet de l'étude et délimité le mandat que l'on veut réaliser, il faut expliquer comment on entend réaliser le projet. Le but du plan de travail est d'établir la liste des activités, des données et des différentes démarches à effectuer afin de dégager tous les aspects importants du projet.

À titre d'exemple, on peut faire une analyse comparative des coûts de différentes alternatives, faire une liste de personnes à rencontrer, prévoir un sondage auprès d'un certain nombre d'intervenants, faire l'évaluation d'une hypothèse, prévoir une recherche de renseignements, etc.

Cette section de l'esquisse constitue en somme le travail à faire par l'étudiant et permet au professeur de mesurer l'ampleur de la tâche en fonction des objectifs pédagogiques du projet de prévention et d'en déterminer faisabilité. C'est le contrat sur lequel on doit s'entendre.

2.5 Échéancier (Quand)

Finalement, il faut prévoir un échéancier de réalisation du plan de travail. Ce calendrier permettra de faire le suivi du projet, de cédule l'envoi de documents au besoin, de prévoir les étapes de réalisation, les rencontres, les recherches etc.